GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, étayage
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes, de dégagement
Coupe progressive irrégulière
Coupe à diamètre limite
Coupe à blanc avec ou sans de dégagement des tiges d'avenir
Coupe en jardinage
Reboisement (plantation de 2 plans)
Plantation en sillons
Plantation en récipients
Plantation en boutons
Ensemencement naturel
Ensemble commercial
Récolte dans les aires boisées (école de tirres)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et des origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — S sapin et/ou épinette blanche
— — — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — — P pin blanc et/ou pin rouge
— — — B pin gris
— — — G pin rouge (cèdre)
— — — R pruche
— — — C mélèze (plantation)
Résineux
— — — E (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — G thuya (cèdre)
— — — C mélèze
— — — B pin gris
— — — P pin blanc et/ou pin rouge
— — — R pruche
— — — S sapin et/ou épinette
— — — (plantation d'épinette blanche)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)
— — — (plantation d'épinette noire)
— — — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — — S (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — E (épinette noire)
— — — G thuya (cèdre)
— — — P pin blanc et/ou pin rouge
— — — J pin rouge
— — — B pin gris
— — — R pruche
— — — C mélèze
— — — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — P pin rouge
— — — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — G thuya (cèdre)
— — — — — C mélèze
— — — — — B pin gris
— — — — — R pruche
— — — — — S sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — J (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — G thuya (cèdre)
— — — — — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — C mélèze
— — — — — B pin gris
— — — — — P pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — R pruche
— — — — — S sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — B (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — C mélèze
— — — — — J pin rouge
— — — — — P pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — R pruche
— — — — — S sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pruchière
— — — R (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — G thuya (cèdre)
— — — — — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — C mélèze
— — — — — B pin gris
— — — — — P pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — S sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — — G (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — C mélèze
— — — — — B pin gris
— — — — — P pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — R pruche
— — — — — S sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de thuya)
Mélèzin
— — — C (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — G thuya (cèdre)
— — — — — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — B pin gris
— — — — — P pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — R pruche
— — — — — S sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de mélèze européen)
— — — — (plantation de mélèze japonais)
— — — — (plantation de mélèze brun)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pruche
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec sapin
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux blancs
— — — — — avec pin blanc
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peupleraie
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette blanche
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec résineux
Érablière rouge
Érablière sucrière
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — — sur terrains secs
— — — — — sur terrains humides

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — d'origine inconnue
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux blancs
Peupleraies
Érablière rouge
Érablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux blancs
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé humide
Dénudé et semi-dénudé sec

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus économique légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: 16.50 % — 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
150	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-50	50-90
150-50	50-150
150-70	70-150

FORÊT INÉQUIENNE

Peupl. à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Jaune inéquienne: Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans
Peupl. à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 60 ans
Violoneux inéquienne: Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (D.m.)	2 (D.m.)	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B ≥60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D <25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30%	vacuum
Modérée	31 à 60 %	?
Forte	61 à 80 %	?
Abrupte	81 % et plus	?
Superficie accusée de pente	25 %	*

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S50 C3 G3 gp 30 E — E 25 cr 68 101
— classe de perte
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert
— perturbation
— classe de pente
— groupement d'essences
— sous-group. d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: JULIEN F. RIVEST & ASS.
SIGNATURE: Julien Rivest Arpf
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 1
Unité de gestion: 13-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000°09'06"
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 10900
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 06900"
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1252 *
Région écologique: 6b
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 160 MATANE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986 / Année de publication: 1987 / Année de révision: AVRIL, 89

Divisions territoriales en date du: 1/1/86
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-B-15 S.E.	22-B-16 S.O.	22-A-13 S.E.	22-A-13 S.O.
22-B-10 N.E.	22-B-10 N.O.	22-A-12 N.E.	22-A-12 N.O.
22-B-7 N.E.	22-B-7 N.O.	22-A-5 N.E.	22-A-5 N.O.

22 B/9 N. O.

Compt. for. : 8911-9207-9524-5012-5573-6024-6520 - 7016

À jour : avril 1995